



**District de Maine et Loire de Football**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE**

**DE L'ARBITRAGE**

**SECTION DEONTOLOGIE ARBITRES**

**PROCES VERBAL N°13 – SAISON 2025/2026**

Réunion du :	24 janvier 2026
Responsable :	Hervé CESBRON
Présents :	Hervé CESBRON, Alain FOUQUET, Steve GABORIAU, Romain GERNIGON, Jean-Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME

⌚ Les dossiers transmis par la CDD et examinés concernent la période allant du 12 octobre 2025 au 14 janvier 2026.

⌚ Les dossiers de suivi des manquements examinés concernent la période du 25 septembre au 24 janvier 2026

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter du 16 février 2026.

⌚ La commission a reçu 1 arbitre, 4 arbitres ne se sont pas présentés et excusés.

⌚ La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :

- Les retours de désignations tardifs,
- Les absences sur désignations,
- Les manquements administratifs,
- Les non-réponses aux convocations devant la commission,
- Les réclamations sur les décisions de la première réunion,
- Les absences devant la commission de déontologie.

⌚ En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :

- De rappel à l'ordre pour 54 dossiers,
- De points de pénalité sur la note administrative pour 72 dossiers,
- De matchs de non-désignation pour 40 dossiers,
- D'une amende au club de l'arbitre pour 32 dossiers,
- Des non-désignations jusqu'à nouvelle convocation à leur demande pour 4 dossiers.

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe dans lequel figurent les décisions prises. Les annexes du PV pourront être consultées sur Footclubs.

**Le Responsable de la section**

M. CESBRON Hervé

**Le Secrétaire de séance**

M. JONCHERAY Jean-Christophe